

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 AVRIL 2026

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Zotique tenue le 7 avril 2026 à 18 h, en la salle du conseil municipal située au 1250, rue Principale et à laquelle étaient présents les conseillers municipaux Karine Bouchard, Yannick Guay, Hugo Gendreau, Simon Hébert, Marylène Contant et Yves Lacelle, tous formant quorum sous la présidence de Jean-Pierre Daoust, maire.

La greffière, M^e Julie Paradis, directrice du greffe et des affaires juridiques, était également présente et agissait à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTATATION DU QUORUM ET CONFIRMATION DE LA RÉCEPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2026-04-109 OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTATATION DU QUORUM ET CONFIRMATION DE LA RÉCEPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur le maire Jean-Pierre Daoust s'assure que l'avis de convocation a été reçu par chacun des membres du conseil municipal.

Il est résolu à l'unanimité que la présente séance se tienne en présence du public. Monsieur le maire Jean-Pierre Daoust constate le quorum et ouvre la séance à 18 h.

2. ORDRE DU JOUR

2026-04-110 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

- 1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et confirmation de la réception de l'avis de convocation**
 - 1.1 Ouverture de la séance, constatation du quorum et confirmation de la réception de l'avis de convocation
- 2. Ordre du jour**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. Ressources humaines**
 - 3.1 Embauche – Directeur du service d'urbanisme
 - 3.2 Congédiement – Employé numéro 360
- 4. Période de questions de la fin de la séance**
- 5. Levée de la séance**

3. RESSOURCES HUMAINES

2026-04-111 EMBAUCHE – DIRECTEUR DU SERVICE D'URBANISME

CONSIDÉRANT les besoins en main-d'œuvre exprimés par la direction générale;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de combler ce poste névralgique dans les meilleurs délais afin de maintenir la qualité des services offerts à la population par l'ensemble de l'organisation municipale;

CONSIDÉRANT les dossiers reçus, l'analyse qui en a été faite ainsi que le résultat des entrevues effectuées avec les candidats potentiels;

Il est résolu à l'unanimité de nommer M. Étienne Lavoie au poste de directeur du Service d'urbanisme, à compter du 4 mai 2026, pour une période de probation de six mois conformément au contrat et d'autoriser le directeur général à signer ledit contrat.

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-ZOTIQUE**

Les membres du conseil municipal profitent de l'occasion pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à M. Étienne Lavoie au sein de l'organisation municipale.

2026-04-112 CONGÉDIEMENT – EMPLOYÉ NUMÉRO 360

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 360 occupait des fonctions au sein de la Ville de Saint-Zotique depuis le 22 avril 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 360 ne remplissait pas les objectifs et les attentes de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la terminaison du lien d'emploi existant avec l'employé numéro 360 est devenu inévitable et indispensable à la gouvernance optimale de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 360 sera rencontré le 9 avril 2026 afin de lui annoncer son congédiement;

Il est résolu à l'unanimité de congédier, pour cause, l'employé numéro 360 de son poste, avec prise d'effet le 7 avril 2026.

Il est également résolu de verser à l'employé numéro 360, dans le respect des normes applicables, les sommes pouvant lui être dues aux postes de vacances, congés de maladie ou autres avantages sociaux dont l'employé bénéficiait dans le cadre de ses fonctions au sein de la Ville de Saint-Zotique.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE LA FIN DE LA SÉANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS DE LA FIN DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Jean-Pierre Daoust laisse la parole à l'assistance pour une période de questions à la fin de la séance.

Il mentionne qu'aucune question n'a été posée pendant la séance.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-04-113 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 18 h 06.

Jean-Pierre Daoust, maire

Me Julie Paradis, greffière
Directrice du greffe et des affaires juridiques